

Chômage: «La tentation de jouer sur les chiffres peut exister»

Créé le 27/08/2012 à 12h41 -- Mis à jour le 27/08/2012 à 14h57



Le ralentissement économique a des conséquences sur l'emploi. — PMAGNIEN / 20 MINUTES

TRAVAIL - Chercheur au CEE, Jean-Louis Dayan nous éclaire sur les facteurs qui peuvent réduire l'ampleur du nombre des demandeurs d'emploi...

Alors que de nouveaux chiffres doivent être annoncés ce lundi, mois après mois les chiffres du chômage ne cessent de grimper sous l'effet de la crise. Mais reflètent-ils vraiment la réalité. Décryptage avec Jean-Louis Dayan, directeur de recherche au Centre d'études de l'emploi (CEE).

Comment est calculé le chômage en France?

Il existe aujourd'hui deux sources. L'Insee d'abord qui réalise une enquête chaque trimestre auprès d'un échantillon représentatif de 150.000 personnes qui sont soumis à une batterie de questions. Elle est menée selon les critères du Bureau International du Travail (BIT) à savoir que pour être qualifié de chômeur, il faut satisfaire aux trois critères suivants: être une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus), ne pas travailler au cours de la semaine de référence et être disponible pour prendre un [emploi](http://www.20minutes.fr/thematique/emploi) dans les 15 jours. Enfin, il faut chercher activement un emploi.

A côté de cette première mesure, une seconde, plus administrative est réalisée avec les chiffres des demandeurs inscrits à Pôle emploi. Comme ses homologues européens, l'opérateur public produit, en plus de son activité principale de placement une statistique régulière. Les chiffres retraités par la Dares, la direction statistique du ministère du Travail, sont divisés en cinq catégories. En effet, certains chômeurs sont sans [emploi](http://www.20minutes.fr/thematique/emploi) (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C). Par ailleurs, certaines personnes inscrites ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi: elles sont soit sans [emploi](http://www.20minutes.fr/thematique/emploi) et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un [emploi](http://www.20minutes.fr/thematique/emploi) (catégorie E).

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est donc bien une notion différente de l'enquête Emploi de l'Insee. Seuls les chômeurs de catégorie A correspondent aux demandeurs d'emploi au sens du BIT. Ceci explique que selon la définition retenue, il y a en France entre 3 et 4,7 millions de chômeurs.

Les chiffres publiés tous les mois par le ministère du Travail reflètent-ils la réalité du chômage?

Chaque mois, ce sont des centaines de milliers de personnes qui rentrent ou qui sortent des listes de Pôle emploi, donc des statistiques. Le plus gros problème vient des sorties. 40% d'entre elles sont de motif inconnu car les sortants n'en informent

pas Pôle emploi. Si une partie (20 %) est liée à la reprise d'une activité, ils sont nombreux à ne plus actualiser leur situation chaque mois car ils n'y ont aucun intérêt. Par exemple dans le cas des chômeurs de longue durée, en fin de droit, certains n'ont plus d'indemnités et donc ne s'inscrivent plus.

Le nombre de demandeurs d'emploi est-il truqué?

Un des grands sujets de débat vient des dispositifs de formation ou d'accompagnement comme par exemple le contrat de sécurisation professionnelle qui s'applique aux licenciés économiques, avec une formation à la clé. Au lieu de se retrouver en catégorie A, ils sont placés dans la catégorie D des demandeurs d'emploi, qui est un véritable fourre-tout. D'où le soupçon fréquent d'un traitement statistique du chômage à travers les mesures pour l'emploi. Elles peuvent améliorer la situation du demandeur d'emploi, mais ont aussi pour effet de ne pas le faire figurer dans la catégorie la plus visible des chômeurs. La tentation de jouer sur les chiffres peut donc exister. Gouvernements de droite comme de gauche, préfets, directions départementales du travail, directeurs d'agence de pôle emploi... tout le monde peut avoir intérêt à présenter de bons chiffres.

Ce n'est donc pas un maquillage des chiffres au sens propre?

Non. Un ministre du Travail ne va pas dicter ses chiffres avant leur publication. Ce n'est pas possible, ne serait-ce que parce que les services statistiques ne sont pas aux ordres, et que cela se saurait très vite. En revanche, mettre le paquet sur des contrats aidés afin de freiner la flambée du chômage avant une élection importante peut s'apparenter à une forme de traitement statistique. Tout comme le fait de faire entrer massivement des demandeurs d'emplois en programme de formation avant des échéances électorales. D'où le risque un peu structurel de concevoir et d'appliquer ces mesures en raisonnant à court terme. En ne pensant qu'aux chiffres, on perd en effet vite de vue la qualité des mesures. Quelle que soit la couleur politique, il peut être difficile d'y échapper.

— **Propos recueillis par Mathieu Brückmuller**